

**POSTE**

<b>Poste</b>	Responsable d'unité Etablissement Pharmaceutique – Pharmacien Responsable
<b>Catégorie d'emploi Emploi repère</b>	1 Emploi réglementé de pharmacien
<b>Type de contrat</b>	CDI de droit public à plein temps. Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
<b>Rémunération</b>	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
<b>Prise de fonction</b>	Dès que possible
<b>Renseignements</b>	Sur le poste : Nicole Pelletier (Directrice Alerte et Crise) – tel. : 01 55 12 53 12 - port : 06 98 13 03 20 Sur le recrutement : Eric Amaudry (Directeur des Ressources Humaines) - tél : 01 41 79 67 63

**LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE**

<b>Adresse</b>	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé.  Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

**PRESENTATION DE L'AGENCE**

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 10 directions scientifiques et transversales et de 6 directions assurant le support et le soutien à l'activité.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

**AFFECTATION**

<b>Direction</b>	Direction Alerte et Crise (DAC)
<b>Missions / Contexte</b>	La Direction Alerte et Crise (DAC) assure, en vue de faire face aux situations exceptionnelles et aux crises, la préparation, l'alerte, la réponse et le retour à la normale. La direction est actuellement organisée en 3 unités : une unité de coordination «Alerte et crise» (UCAC), une unité «Etablissement pharmaceutique», et une unité «Réserve sanitaire». La direction pilote un programme de travail pour l'ensemble de l'agence « coordination de l'alerte et situations exceptionnelles ». Pour répondre à ses missions, la DAC met en œuvre ce programme qui mobilise 4 processus pérennes (pluriannuels) : la préparation (comportant entre autre la formation et les exercices), la coordination de l'alerte et la mobilisation des moyens de réponse, le retour à la normale dont l'organisation du retour d'expérience. Les 3 unités sont concernées par ces 4 processus. La DAC s'appuie sur des comités d'experts.

**DESCRIPTION DU POSTE**

<b>Missions</b>	<i>Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.</i> Sous l'autorité du directeur général et du directeur Alerte et Crise, le responsable de l'unité Etablissement Pharmaceutique, Pharmacien Responsable, assure des fonctions de pilotage des activités de l'unité, de management ainsi que d'animation de comités d'experts. La finalité du poste est de garantir l'ensemble des processus allant de la préparation, traitement de l'alerte, à la réponse et au retour à la normale (y compris les retours d'expérience et la maîtrise des risques), dans le strict respect du code de la santé publique en particulier l'article R 5124-2 alinéa 14 du Code de la Santé Publique.
<b>Activités</b>	Ses principales missions et activités sont :

- ⇒ Organiser et surveiller l'ensemble des opérations pharmaceutiques des établissements pharmaceutiques de Santé publique France :
  - ✓ Siège : en tant qu'exploitant pharmaceutique (pharmacovigilance, suivi de lot, information, ...), importateur, distributeur et exportateur des médicaments, produits, objets ou articles concernés ainsi que les opérations de stockage correspondantes.
  - ✓ Stock national : en tant que distributeur sur le site de la plateforme nationale de stockage.

Conformément aux prescriptions requises par le code de la santé publique :

- ✓ Il encadre et supervise directement dans le cadre de cette mission le pharmacien responsable intérimaire, les pharmaciens délégués et adjoints, à qui il délègue directement leur responsabilité pharmaceutique en complément de leur nomination par la direction générale,
  - ✓ Il encadre et supervise directement ou indirectement la/les personne/s permettant de garantir que le système qualité et d'assurance qualité mis en place est compatible avec les prescriptions requises par le code de la santé publique.
- ⇒ Garantir en toutes circonstances la disponibilité et la gestion des stocks des produits de santé (stock stratégique) nécessaires à la population sur la base d'un programme d'acquisition, de maintien en condition et, si nécessaire, de fabrication par l'établissement, quelle que soit la nature des crises et urgences sanitaires rencontrées.
  - ⇒ Être responsable de la rédaction, du suivi et du contrôle de conformité des marchés de sous-traitance concernant la fabrication de médicaments et les opérations d'exploitation sous traitées et de l'application des procédures mises en place dans le cadre du système d'assurance qualité.
  - ⇒ Participer à l'élaboration de la réponse aux urgences sanitaires en apportant son expertise sur les problématiques pharmaceutiques de l'établissement.
  - ⇒ Veiller à l'application du schéma directeur de stockage et de distribution de produits pharmaceutiques jusqu'au niveau infra-zonal.
  - ⇒ Assurer un rôle de conseil à la planification sanitaire par un appui technique aux autorités zonales, régionales et locales dans la déclinaison logistique des différents plans (...),
  - ⇒ Contribuer à l'appui à la gestion territoriale des stocks tactiques (actualisation des moyens tactiques de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles, gestion informatisée des moyens au sein des établissements de santé, ...),
  - ⇒ Assurer l'animation de 2 comités d'experts et le suivi des élaborations des avis et recommandations et leur mise en œuvre,
  - ⇒ Être un interlocuteur privilégié des autorités au niveau national concernant les moyens de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) (tutelle DGS/VSS, ministères, agences sanitaires, ...) et territorial (ARS de zone, ARS, DT, ...),
  - ⇒ Assurer également l'interface avec la profession pharmaceutique et notamment les autorités représentatives de la profession (Ordre National des Pharmaciens, Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique, ...),

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du poste peut être amené à participer à des groupes de travail au niveau national, à participer à des exercices internationaux, nationaux et zonaux, à des ateliers ou des travaux internationaux organisés par l'Union européenne.

## PROFIL RECHERCHE

<b>Diplôme et expérience</b>	Diplôme de Pharmacien ou de Docteur en pharmacie Pharmacien inscrit ou inscriptible à l'ordre des Pharmaciens section B et C Pharmacien expérimenté disposant de l'expérience nécessaire permettant la gestion de l'établissement pharmaceutique visé par l'article R 5124-2 alinéa 14 du CSP
<b>Compétences spécifiques</b>	Le titulaire du poste s'engage à demander son habilitation « confidentiel-défense » Possibilités d'astreintes en fonction de l'organisation de l'établissement Bonnes connaissances des modalités de fonctionnement d'un établissement pharmaceutique Connaître la réglementation européenne et française sur les médicaments et produits de santé, notamment le code de la santé publique et en particulier les Bonnes Pratiques de fabrication des médicaments à usage humain, Bonnes Pratiques de distribution en gros, Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière, Bonnes pratiques de pharmacovigilance, règles de matériovigilance, ... Connaissances des problématiques NRBC-E, Droit des Marchés publics
<b>Aptitudes/ Compétences</b>	Connaître l'organisation de l'Etat et du système sanitaire en France, notamment des urgences sanitaires Connaître les problématiques de la gestion de crises Connaître les concepts et techniques logistiques de stockage et d'approvisionnement Appliquer et faire appliquer le code de la santé publique et les Bonnes Pratiques sur les médicaments et produits de santé Capacité de rédaction des documents administratifs (rapports, notes, compte-rendu, ...) Capacité à mettre en forme, exploiter, interpréter des éléments chiffrés Capacité à faire évoluer l'organisation et les méthodes de travail Capacité de tutorat de stagiaires Pratique de l'anglais Conduite de réunions Capacité à manager une équipe de collaborateurs (objectifs, entretien et formation)

Maitrise des règles d'assurance de la qualité / contrôle interne  
Connaissance des principales règles de gestion comptable et budgétaire  
Connaissance des outils et applications informatiques spécifiques au service  
Sens de la confidentialité et de la discrétion  
Capacité d'organisation et d'adaptation  
Goût du travail en équipe  
Autonomie, sens de l'initiative et des responsabilités  
Sens du service public  
Capacité d'analyse et de synthèse  
Capacité de proposition et d'innovation  
Savoir rendre compte  
Capacité de négociation  
Disponibilité  
Capacité de représenter la direction et le service

#### POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : [recrut@santepubliquefrance.fr](mailto:recrut@santepubliquefrance.fr)